

ne duquel il avoit violé quelques années auparavant le sacré droit des Gens.

On trouve dans la suite de cette reponse plusieurs reflexions sur le Testament du feu Roi d'Espagne, mais comme ce sont des raisonnemens cent fois avancez & autant de fois detruits, je suis dispensé d'y repondre; Et quand je le voudrois, pourrois je employer de meilleures raisons pour en faire voir la foiblesse que celle de l'Auteur même: En effet après avoir deployé toute son éloquence pour montrer que ce Testament est suggeré dans les *derniers momens de la vie*, il semble convenir que ce Prince avoit été confirmé long tems avant sa mort par le feu Pape Innocent XII. dans la resolution de donner ses Etats à Mr. le Dauphin. Peut-on résister à la force de cette preuve? Je croi pourtant que l'Auteur ne s'en est pas servi par malice, je lui rend trop de justice, & je suis persuadé que dans cet endroit de l'Apologie, son éloquence lui a fait illusion.

Les raisons que l'Auteur de la reponse allegue ensuite, sont pour faire voir que l'élevation de l'Archiduc sur le Trône d'Espagne est moins à craindre pour le Corps Germanique, que celle d'un Prince François sur le même Trône. *L'élevation, dit il, d'un Prince d'Autriche, ne changeroit rien du tout dans le système des affaires. La crainte frivolle qu'on voudroit donner d'un Empereur armé & soutenu d'un Roi puissant, se détruit d'e le même. Depuis Charles Quint on a tellement lié les mains aux Empereurs, par les conventions qu'on les a obligé de signer le poignard à la gorge à leurs Elections, que pour peu que la chose prenne d'ac-*
croissement